

Stratégie de développement logistique post PLPN 3 au Grand Port Maritime du Havre : Réflexions et Propositions

Thomas SOUDEE

VA Transport – Promotion 64

Maître de TFE : Cyrielle RAUSCH

Introduction

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) se trouve actuellement dans une phase de transition, avec la fin du projet stratégique 2014 – 2019, et la rédaction du projet stratégique 2020 – 2025 en cours. La rédaction de ce projet est une des déclinaisons de la loi du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire. Cette réforme a permis de revoir le rôle des ports pour aboutir à « Un port plus stratégique auquel il est demandé d'élaborer tous les cinq ans un projet stratégique synthétisant la façon dont il conçoit son positionnement stratégique sur des volets aussi cruciaux que les perspectives de développement, la multi modalité, la gestion foncière ou encore l'environnement » (Hervé MARTEL, *De la réforme portuaire de 2008 à la création d'HAROPA : un nouveau départ pour les ports français, Annales des mines – Réalités industrielles, avril 2015*).

La logistique, qui représente aujourd’hui un chiffre d’affaire de **200 milliards d’euros** et **1,8 millions d’emplois** (en France), constitue une profession bien représentée sur le domaine portuaire, et notamment sur la place havraise. Le positionnement des entrepôts est lié à une logique de réseaux de transports performants, mais également à une logique territoriale. En effet, l’implantation d’entrepôts, de plus en plus grands nécessite de trouver une surface suffisamment grande et disponible.

Depuis plusieurs années, le port du Havre s’inscrit pleinement dans cette dynamique, en développant de nombreux projets d’implantation sur son domaine. Ces projets prennent la forme de grands parcs logistiques. Pour construire ces entrepôts, la stratégie de développement portuaire consiste en une préparation amont des autorisations environnementales et des plateformes.

Parallèlement à cela, le Grand Port Maritime du Havre fait face à une difficulté croissante de mobilisation du foncier sur son domaine. Une grande majorité de sa réserve foncière possède des enjeux environnementaux forts, et chaque projet implique un travail environnemental (processus ERC) conséquent. Le port du Havre se place cependant dans une démarche de développement économique, et souhaite donc envisager de nouvelles implantations. L’objectif étant de maintenir son ambition de développer cette filière logistique et ainsi d’affirmer sa position de port français et européen majeur.

Comment, dans un cadre d'aménagement de plus en plus constraint, mais avec une volonté de croissance et de développement, le GPMH peut-il rationnaliser l'occupation de son espace et ainsi répondre aux volontés d'implantations d'entrepôts logistiques sur son domaine ?

Après la conduite d'un diagnostic de la filière sur le plan national, régional et local (GPMH), l'étude vise à proposer des orientations pour le développement de la filière logistique à court et moyen terme, dans le but d'alimenter le projet stratégique HAROPA 2020 – 2025 et d'assurer une maîtrise de son développement à moyen terme.

Principaux résultats

L'analyse a permis de dégager des préconisations très généralistes au vu des contraintes mises en lumière, mais également de proposer une manière de conduire le développement de la filière logistique au Grand Port Maritime du Havre à court et moyen terme.

